Image not found or type unknown

Premiere demande de carte vie privée et familiale

Par **lonesta**, le **12/03/2016** à **18:37**

Bonjour je suis sénégalais en France depuis 3 ans. je me suis marié avec une sénégalaise qui a un titre de séjour salarié d'un an, qu'elle a déjà renouvelé. Nous nous sommes mariés ici en France et nous avons un fils de 2 ans né en France. Je suis arrivé en France avec un visa touristique et de fait je suis en situation irrégulière. Ma question:puis demander un titre de séjour vie privée et familiale alors que je n'ai pas encore 5 ans de séjour en France? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés